

SASU Parc éolien des Avals,
4 rue Euler
75 008 Paris

A l'attention de Monsieur le préfet
Préfecture de Mayenne
Bureau des procédures environnementales
et foncières
46, rue Mazagran CS 91507
53015 LAVAL Cedex

Objet : Demande d'Autorisation Unique pour exploiter le parc éolien des Avals.

Dossier suivi par : Stéphane AUNEAU stephane.auneau@neoen.com

Monsieur le Préfet,

Je sollicite votre bienveillance, une dérogation à l'article R.512-6 du Code de l'Environnement, en ce qui concerne les échelles utilisées dans le présent dossier de Demande d'Autorisation Unique, pour l'établissement du plan d'ensemble (1/1000ème au lieu de 1/200ème).

Cette échelle a été utilisée afin de conserver une présentation sur un format plus facile à consulter et ainsi faciliter la lecture des plans de l'ensemble de l'installation et de ses abords immédiats. Le format initialement prévu ne permet pas une lecture cohérente au vu de l'emprise de l'installation.

Dans l'attente de votre agrément, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Xavier Barbaro
SASU Parc Eolien des Avals